



laPetiteGazette de Seraing

Novembre 2018

Rejoignez-nous sur www.seraing.be ou sur facebook.com/villedeseraing

Le mot du Bourgmestre

**Chères Sérésiennes,
chers Sérésiens,**

C'est aujourd'hui la dernière fois que je m'adresse à vous en tant que bourgmestre, après 12 années à votre service, à vos côtés. C'est forcément une page qui se tourne, pour moi, pour mes collaborateurs, pour mes proches.

Pendant 12 ans, j'ai vécu comme si Seraing était mon « bébé », qu'il fallait entourer, encadrer, nourrir, faire grandir. Je m'endormais en pensant à la grosse journée de lendemain, je prenais note de nouvelles idées quand un film ou un documentaire m'en donnait, je faisais de grands détours, en voiture ou à pied, pour passer devant des chantiers, pour voir l'évolution des projets. Chaque amélioration, chaque changement, m'a ravi, émerveillé. Une nouvelle ouverture de commerce, une façade rénovée dans un quartier revitalisé, et j'étais de bonne humeur pour la journée !

Le mayorat, ce fut aussi les rencontres avec les investisseurs, pour les convaincre d'investir dans notre ville en mutation. Il y en a eu des centaines, et la présentation de Seraing, je peux vous la faire par cœur, avec toujours la même conviction. Le changement est lancé, des travaux sont en cours dans différents coins de la cité, et les chiffres du bureau d'étude indépendant Graydon sont parlants : malgré la fermeture de la sidérurgie, alors que les autres



communes concernées ont vu leur nombre d'emplois chuter, Seraing a enregistré, entre 2012 et 2018, 966 nouveaux emplois. Avec le Cristal Park, Gastronomica et d'autres projets, ce chiffre va encore être boosté !

D'aucuns ont alors essayé de faire croire à la population que tout ce que nous faisons, avec des subsides européens, régionaux et provinciaux décrochés un à un, c'était du « bling bling », qui se faisait au détriment du social. Mensonge !! D'abord, ce sont des subsides qui, si nous ne les avions pas obtenus, seraient partis dans d'autres communes. Ensuite, jamais, dans notre ville, le social n'a été délaissé. Notre nouveau bourgmestre, Francis, est bien placé pour en parler...

Chaque vendredi, pendant 12 ans, j'ai tenu ma permanence sociale ; j'y ai géré environ 12.000

dossiers au total. J'ai rencontré le désespoir, la misère, la solitude et j'ai essayé tant que j'ai pu, avec volonté et imagination, dans les limites des moyens qui m'étaient donnés, de trouver des solutions. Il y avait aussi les mails, les SMS, les interventions via Facebook qui prenaient les soirées et les week-ends. Je ne me plains pas, j'ai adoré être bourgmestre. La politique communale est celle qui permet le mieux d'embellir des vies, de voir ses actes suivis rapidement de concret. Et à Seraing, c'est historique, on ne veut laisser personne sur le côté.

Le bébé a grandi, il sera dans les mains, dès le 3 décembre prochain, d'une nouvelle « famille », d'un nouveau mayerur à qui je souhaite le meilleur. Je voudrais en profiter pour remercier tous ceux qui ont travaillé à mes côtés pendant les années écoulées : Jean-Claude Marcourt, resté

Sérésien de cœur, Jean-Luc Pluyers, qui a offert à la Ville son savoir, Valérie Depaye, infatigable bâtisseuse, Pascal Mackels, précieux directeur de cabinet. Tous les membres de mon cabinet aussi sont rentrés dans cette dynamique magique : Raph, Ling, Cathy, Pina, Branka, Marlène, Nicole, Adriana, David, Jérémie, Johan n'ont pas lésiné sur les efforts pour rencontrer toutes les demandes des riverains, pour m'aider à suivre les dossiers de permanence, pour remuer ciel et terre afin que tous nos habitants trouvent une réponse à leurs questions. Merci les filles, vous avez géré, vous allez me manquer ! Merci aussi à Pierre-Pol, à Gianni, à Raoul, à Albert pour son travail dans les commerces, à Florence qui s'est investie à fond

dans Alpi, merci à Maria Ponente pour son inépuisable énergie auprès de notre jeunesse.

Merci aussi et surtout à mon papa, véritable amoureux de notre ville, initiateur de la reconversion de Seraing, dont le souvenir m'a guidé tout au long des années passées au mayorat.

Je quitte l'hôtel de Ville, mais je resterai Sérésien jusqu'au bout des ongles. Parce que bourgmestre ou pas, « fier d'être Sérésien », ce n'était pas qu'un slogan !

Je vous souhaite une excellente lecture de votre « Gazette », à bientôt !)

Alain Mathot



Commémoration du Centenaire de l'Armistice de la guerre 1914-1918

Le 8 novembre, la Ville de Seraing a commémoré le 100^{ème} anniversaire de l'Armistice de la guerre 14-18.

En présence de représentants des associations patriotiques, un premier rassemblement au cimetière militaire d'Ougrée s'est constitué de représentants communaux et de délégations d'étudiants. L'assemblée s'est recueillie devant le monument dédié aux soldats tués lors du conflit de la première guerre mondiale.

Ensuite, le convoi s'est déplacé au cimetière militaire de Boncelles où les discours de M^{me} Sabine Roberty, échevine de l'Etat civil et de M. Julien Delbovier, Président du Comité du 11 novembre (section Liège) ont rappelé cette tragédie : une longue guerre qui a impacté toute l'Europe mais aussi notre région.



La délégation communale



Dépôt de gerbes par les élèves sérésiens



Rituel musical au son de la trompette



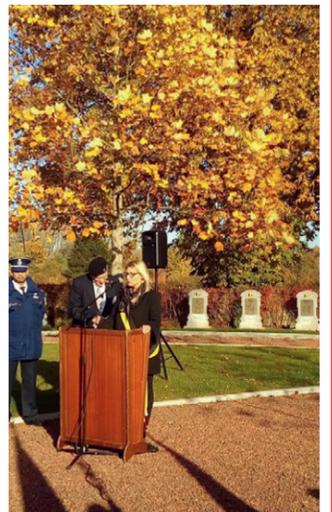
Rassemblement devant le monument dédié aux soldats belges disparus



Cimetière militaire de Boncelles



Recueillement du Consul honoraire de France, M. Michel Cloes, entouré de jeunes sérésiens



Discours de l'échevine Sabine Roberty et de Julien Delbovier (Comité d'Entente des Associations patriotiques de Seraing)

Les commémorations, rehaussées de la présence du Consul honoraire de France, M. Michel Cloes, se sont achevées par le traditionnel dépôt de fleurs.

Nombreux membres du Collège et du Conseil de

la Ville ont participé aux protocoles du souvenir organisés aux cimetières militaires d'Ougrée et de Boncelles.

À l'issue des cérémonies, les personnes présentes ainsi que les étudiants accompagnés de

leurs professeurs étaient invités à se rendre au Centre culturel de Seraing. Elles ont assisté à l'excellent exposé de M. Philippe Raxhon, historien et professeur à l'ULiège sur les causes et conséquences de la pre-

mière guerre mondiale. Dans les grandes lignes, le conférencier a retracé les étapes importantes de cette sanglante page de l'histoire : un récit captivant, scrupuleusement fidèle aux événements passés.

La conférence fut très appréciée par le public, notamment par les élèves de l'enseignement secondaire de la Ville et de la Province, présents en nombre au nom du devoir de mémoire.

Deux centenaires à l'honneur en novembre



L'échevine Sabine Roberty et le Président du CPAS, en charge des Affaires sociales Francis Bekaert aux côtés de M^{me} Hody



Madame Evertz entourée de Sabine Roberty, Yves Walthery, Claudy Huygen et de ses proches

Échevinat de l'État Civil
Sabine ROBERTY
 Cité administrative
 1^{er} étage
 Place Kuborn, 5
 4100 Seraing
 Secrétariat & RDV :
 04/330.84.39



Ce mois a été marqué par 2 événements de taille. Les autorités communales ont eu l'honneur et le plaisir de féliciter Mesdames Blanche Hody et Mariette Evertz à l'occasion de leurs anniversaires célébrés en présence de leurs proches

Madame Blanche HODY a fêté ses 104 ans à son domicile. Comme à son habitude, elle n'a pas hésité à faire profiter l'assistance de son humour légendaire et d'un fameux sens de la répartie...

Madame Mariette EVERTZ a fêté son 105^e anniversaire à la Résidence « les Genêts », en présence de sa famille et de ses amis. Comme toujours, la dynamique centenaire, a impressionné les

personnes présentes par sa vitalité et sa force de caractère.

L'Échevine de l'État Civil, Madame Sabine Roberty et M. Francis Bekaert, Président du CPAS, accompagnés de Claudy Huygen, conseiller de l'Action sociale et Yves Walthery, conseiller communal ont félicité les centenaires manifestement ravis de leur mise à l'honneur.

Les 2 réceptions se sont clôturées autour du verre de l'amitié.

Félicitations pour leur longévité, elles sont la fierté de notre Ville...

Mais quel est le secret de longévité de nos centenaires ?

Autrefois, avec leur siècle d'histoire sur les épaules, les centenaires faisaient figure de « sage » et on les consultait déjà très régulièrement pour découvrir leur secret de jeunesse et de longévité.

Aujourd'hui, de plus en plus de personnes atteignent l'âge de 100 ans. En effet, le dernier recensement pour 2017 montre qu'en Belgique, plus de 1.900 personnes ont atteint cet âge vénérable. Et en ce qui concerne la Ville de Seraing, on compte actuellement 9 centenaires. Précisons d'emblée qu'il s'agit de dames !

En matière de prévisions pour 2019, la Ville de Seraing s'apprête à fêter 13 centenaires, dont 12 dames et 1 homme !

La Ville de Seraing célébrera les 106 ans de notre doyenne en mai prochain. Cet anniversaire exceptionnel sera fêté comme il se doit ! Avec reconnaissance et fierté ...

Témoins privilégiés de l'évolution de nos villes et de nos communes, les centenaires ont vu nos cités se transformer et notre pays se développer. Ils ont vécu des guerres, l'émancipation de la femme et le progrès, avec ses avancées et ses limites ! Nos centenaires ont tellement de choses à nous apprendre et à nous enseigner.

Tout au long de leur vie, nos centenaires ont traversé bien des joies et des peines qui ont certainement forgé leur caractère. Peu importe, force est de constater qu'elles gardent toutes un enthousiasme et une vivacité d'esprit qui forcent le respect !

Mais, au fond... quel est leur secret ? A les entendre, il suffirait d'aimer la vie, de rire le plus souvent possible, de boire un bon verre de vin rouge, d'être en bonne compagnie, d'avoir des centres d'intérêt, A les croire, beaucoup d'entre nous sont de potentiels candidats pour être de futurs centenaires !

Installation du Conseil Communal des Enfants du 14 novembre 2018



Un jour important...

C'est devant une assemblée constituée de nombreux parents, de directions d'école et de représen-

tants de la Ville que les 30 conseillers élus cette année, issus des écoles de tous les réseaux, se sont engagés très solennellement, ce mercredi 14 novembre, devant

Monsieur Alain DECERF, Echevin de l'Enseignement et de la Petite Enfance, Président du Conseil communal des Enfants. Ils se sont engagés à écouter les avis de chacun et à pratiquer l'entraide et la solidarité autour d'eux. Tel est le serment des Enfants Conseillers communaux de Seraing.

Monsieur Alain DECERF a félicité les enfants pour leur engagement et leur courage. Il leur a fait prendre conscience de l'importance de faire entendre la voix des enfants de leur école et de leur quartier.

Le Conseil a ensuite célébré à sa manière, la Convention qui énonce les Droits de l'Enfant non seulement en termes de protection, mais aussi en termes de libertés. Les enfants ont répondu à un questionnaire et nombreuses furent les questions posées...

Avant le traditionnel lâcher de ballons multicolores, les jeunes conseillers ont pu apprécier un intermède musical interprété par des enfants de l'Académie communale de musique « A.DENGIS ». Ces prestations ont été, par ailleurs, très applaudies par le public.

Cette assemblée était rehaussée par la présence de Monsieur ROBERT André, fondateur du conseil communal des enfants de Seraing.

Monsieur DECERF a clôturé la séance, en remerciant une nouvelle fois les Conseillers pour leur implication et leur motivation.

Étaient présents en cette circonstance : les Echevins Alain DECERF, Sabine ROBERTY, Julie GELDOLF et les Conseillers communaux Yves Walthéry et Damien ROBERT.



Échevinat de l'Enseignement

Alain Decerf
 Cité administrative
 Place Kuborn, 5
 4^e étage
 4100 SERAING
 Secrétariat et RDV :
 04/330.85.44



Le Ministre Rachid MADRANE à Seraing



M. le député-bourgmestre Alain Mathot

Le 21 novembre, le Ministre de l'Aide de la Jeunesse, à la Fédération Wallonie-Bonnelles, M. Rachid Madrane s'est rendu au Centre d'accueil d'urgence (C.A.U.) « Les Myosotis » situé sur les hauteurs de Seraing.

Il a été accueilli par le



M. le Ministre Rachid Madrane

député-bourgmestre, Alain Mathot et le Président du CPAS, M. Francis Bekaert ainsi que par les équipes collaborant au projet depuis sa genèse. Le centre, qui peut accueillir 7 jeunes entre 3 et 18 ans a ouvert ses portes en septembre

dernier.

Il a pour objectif de permettre à ces enfants en situation de rupture familiale d'obtenir un point d'appui.

Depuis 2016, la Ville de Seraing, à l'initiative de M. Francis Bekaert, en charge



Des membres de l'équipe éducative du Centre

des Affaires sociales et l'appui du Ministre Rachid Madrane, a mené ce projet avec conviction et détermination ; ce qui a permis une avancée en matière d'aide à l'enfance et à la jeunesse mais aussi l'obtention de 12 emplois.

Des remerciements de part et d'autre ont ponctué la visite ministérielle. Celle-ci s'est achevée sur une note positive qui, on l'espère, présage d'autres projets tout aussi essentiels que sont ceux liés à ce secteur fondamental.

Échevinat des Affaires et de l'Économie Sociales, de la Santé et de la Famille, de l'Égalité des chances, lutte contre le racisme et égalité hommes-femmes

Francis BEKAERT
 Président du C.P.A.S.,
 Avenue du Centenaire, 400
 4102 Ougrée
 Secrétariat & RDV :
 04/385.91.70 - 04/385.91.00
 Francis.bekaert@seraing-cpas.be



Seraing - Solidarité - Hiver - Réaction - Action - Solution

Avec le retour de conditions climatiques difficiles, se révèlent avec beaucoup plus d'acuité les conditions précaires de vie dans lesquelles se trouve encore une partie non négligeable de la population.

Comme chaque année, le C.P.A.S. et les services sociaux de la Ville de Seraing, en plus des prestations qu'ils rendent habituellement, réactivent du 1er novembre 2018 au 31 mars 2019 le service SOLIDARITE-HIVER que vous pouvez contacter au R.A.S. (Réaction-Action - Solution) accessible 24h/24 & 7j/7 au numéro 0491/34.43.34

Les personnes rencontrant des problèmes liés au changement de température pourront obtenir

une aide (vêtements, couvertures, chauffage/charbon ...) dans les limites et conditions habituellement appliquées et suivant les disponibilités existantes. Par ailleurs, tous les dons susceptibles d'aider cette grande opération de solidarité sont évidemment les bienvenus.

Enfin, nous vous rappelons que «l'Abri de Jour» (rue Marchamps, 37 à 4100 Seraing - Tél. : 04/269 40 22) est ouvert de septembre à juillet (sauf WE et jours fériés) de

9h à 17h.

Dans le cadre du Plan Grand Froid, l'accueil est renforcé du 1^{er} décembre 2018 au 31 mars 2019, soit du lundi au vendredi inclus de 9h à 20h30 (sans interruption) ainsi que les samedis et dimanches de 17h à 20h30.

En ce qui concerne «l'Abri de Nuit» (rue du Molinay 28 à 4100 Seraing - Tél. : 04/385 06 25), il est ouvert de septembre à juin - accueil à 21 h & 7j/7, y compris les jours fériés.

Une initiative de M. Francis Bekaert, Président du C.P.A.S., en charge des Affaires et de l'Économie Sociales, de la Santé et de la Famille, de l'Égalité des chances, lutte contre le racisme, égalité hommes-femmes
francis.bekaert@seraing-cpas.be • 04/385.91.70 - 04/385.91.00

Avec le soutien du Relais Social du Pays de Liège et la collaboration de Panach FM Seraing.



L'hiver est à nos portes



Depuis plusieurs semaines, la chute des feuilles nous annonce l'arrivée prochaine de l'hiver et de son lot de difficultés en matière de circulation.

La Ville de SERAING s'organise pour assurer au mieux la circulation des véhicules en assurant une présence sur nos voiries d'équipages qui ont pour objectif principal de rendre accessibles, les routes desservies par des lignes de bus, les services d'urgence (police, hôpitaux), etc.

Outre la mise en place de bacs à sel de déneigement aux endroits critiques, outre la fermeture éventuelle de rues

dangereuses, outre la mise en place d'une consigne hivernale composée de plusieurs équipages chargés d'intervenir dans le réseau principal décrit ci-dessus, la Ville met à votre disposition un numéro général permettant d'obtenir des informations relatives aux consignes, à savoir le 0494/20.22.02.

Toutefois, la Ville tient à vous informer que, pour permettre à chacun de pouvoir circuler dans les meilleures conditions, **VOUS** êtes un maillon essentiel dans ce dispositif.

À cet effet, nous nous permettons de vous rappeler quelques conseils de prudence :

POUR LES PIÉTONS :

- Afin d'assurer la circulation des piétons, de nos enfants, de vos voisins, de vous-même, il appartient à chacun de débayer son trottoir de la neige qui s'y est accumulée. Il s'agit là d'une obligation légale reprise dans le règlement général de police de la Ville de Seraing,

- Nous attirons votre attention sur une pratique généralisée, mais dangereuse, qui consiste à débayer son trottoir en rejetant toute la neige sur la voirie ! En effet, la neige ainsi déposée s'accumule dans les bandes de circulation des véhicules non sans

engendrer des difficultés. Il conviendra donc de dégager une bande de circulation sur votre trottoir tout en accumulant la neige en bordure de celui-ci,

- Nous nous permettons de vous rappeler qu'outre le fait de votre obligation, votre responsabilité est engagée si quelqu'un venait à se blesser suite à une chute due à la présence de neige sur votre trottoir... prudence!!!!

- Enfin, nous vous invitons à respecter les zones de stationnement afin de faciliter le passage des camions chargés du déneigement.

POUR LES VÉHICULES :

L'arrivée des conditions hivernales sont l'occasion de rappeler quelques conseils :

- Votre véhicule est-il bien équipé pour affronter l'hiver ?

o Avez-vous pensé à le faire équiper de pneus neige ou « quatre-saison »

o Avez-vous pensé à faire contrôler votre batterie ?

o Avez-vous pensé à adapter le liquide de nettoyage de vos vitres aux températures négatives ?

o Ne serait-il pas opportun de placer dans votre véhicule un seau contenant un peu de sel afin de prévoir un temps de déplacement plus difficiles ?

- Lors de l'annonce de chutes de neige, ne serait-il pas opportun de différer votre départ ou tout du moins de prévoir un temps de déplacement plus important ?

- Vous habitez dans une rue pentue ? Ne serait-il pas prudent de stationner votre véhicule dans une zone plus sécurisée ?

Soyez prudents !

Randonnée VTT «Le chemin des sangliers»



La Roche aux Faucons

Le dimanche 4 novembre 2018, le Cycling Team « Aux Assemblées » a eu l'honneur d'organiser pour la 10^e fois sa randonnée VTT « le Chemin des Sangliers » en partenariat avec l'Echevinat de la Culture et des Sports de la Ville de Seraing.

Une fois de plus, le club a tout mis en oeuvre pour que ces 940 hôtes puissent prendre le départ dès 8h et soient accueillis dans d'excellentes conditions :

• 5 parcours (11km-27km-33km-45km et 54km) adaptés à toutes les catégories de sportifs ;

• 3 ravitaillements, dignes des plus grandes organisations bien connues dans notre région, permettant de souffler et de refaire le plein d'énergie dans la joie et la bonne humeur ;

• des paysages automnaux à faire rêver puisque 98% des itinéraires empruntés se déroulent dans les superbes bois de notre forêt sérésienne.

Enfin, une fois revenus, les vététistes ont pu se désaltérer et se réhydrater en buvant un délicieux breuvage à base de houblon ou d'autres bois-

sons qui les attendaient dans notre chapiteau.

C'est fier de ce succès que le club vous donne déjà rendez-vous pour une 11^e édition.

Echevinat de la Culture et des Sports

Eric Vanbrabant

Rue Giordano Bruno, 191
4100 Seraing

Secrétariat & RDV :
04/330.84.29

Les «11 km de Seraing» - Édition 2018



Plus de 300 joggeurs ont participé aux «11 km de Seraing» le dimanche 11 novembre dernier.

Ce grand événement sportif, organisé par Seraing Athlétisme, en collaboration avec l'échevin de la Culture et des Sports, M. Eric Vanbrabant s'est déroulé au départ du Royal Amical Club Ougrée.

À 10h30, les enfants de 6 à 12 ans, encadrés par des moniteurs, ont parcouru une distance de 1,3 km. Les « Foulées de 6 km » s'adressaient aux adolescents de 13 à 16 ans mais aussi à ceux et celles qui découvrent la course à pied, soit seul, soit par des entraînements collectifs.



Le grand jogging de 11 km a accueilli encore cette année une catégorie V4 (plus de 70ans). Les meilleurs de chaque catégorie ont été récompensés par M. Eric Vanbrabant en présence des autorités communales, venues en nombre, soutenir les joggeurs ou participer à la course.

Une tombola avec tirage au sort a clôturé cette journée sportive qui, comme chaque année, a remporté un beau succès.

Pourquoi le nourrissage artificiel (sauvage) du sanglier est interdit dans les forêts péri-urbaines de Seraing ?



Le sanglier est sans doute l'animal le plus opportuniste de nos forêts. Il est capable de s'adapter à bien des situations. L'animal est doté d'un groin imposant et d'un excellent sens de l'odorat. Ce boudoir lui permet de rechercher sa nourriture de manière très efficace à travers la forêt et sur ses abords.

L'animal est omnivore. Il se nourrit de fruits forestiers et de fruits sauvages, de racines, d'herbes, de champignons, d'insectes, d'escarabots, de reptiles, de petits rongeurs et occasionnellement de charognes. La bête noire est également bien connue des agriculteurs car il occasionne des dégâts importants aux cultures

telles que maïs, froment... On estime que le sanglier se nourrit à 95% de végétaux et à 5% d'éléments d'origine animale.

Le sanglier, d'ordinaire très craintif, va généralement chercher à éviter le danger en prenant la fuite ou en se dissimulant dans la végétation. Toutefois, lorsque la confrontation s'impose l'animal est un adversaire redoutable pouvant charger, mordre ou projeter ses adversaires.

Dans les forêts péri-urbaines telles que celles que nous connaissons à Seraing, le sanglier a tendance à venir chercher la nourriture mise à disposition par l'homme. Les composts dans le fond des jardins, les poubelles abandonnées en bordure de forêt, la nourriture déposée en forêt par les habitués, les pelouses non clôturées... sont autant

d'occasion pour le sanglier d'en trouver facilement.

Toutefois, cette nourriture facile d'accès et artificielle a deux effets indésirables.

Tout d'abord elle va « booster » la population en permettant aux femelles de se reproduire plus tôt, plus souvent et d'avoir des portées plus conséquentes et en faussant le jeu de la sélection naturelle avec des individus faibles et/ou malades capables de survivre aux périodes de disette naturelles.

Ensuite, et c'est sans doute plus grave, un animal sauvage régulièrement nourri par l'homme s'habitue à lui et perd toute crainte vis-à-vis de celui-ci. Il se retrouve à déambuler en pleine journée le long des routes et parfois à proximité des habitations. Ces sangliers devenus citadins peuvent alors présenter un danger

pour la sécurité des personnes. Ces dangers sont un risque accru de collisions routières, d'attaques envers des animaux domestiques ou, plus rarement, des êtres humains. Dans certains cas et pour préserver la sécurité publique, leur destruction est alors requise.

Le nourrissage des sangliers concentre les animaux sur un territoire réduit, ce qui a pour effet d'augmenter le risque d'apparition et de transmissions de maladies parasitaires, virales ou autres, maladies qui peuvent être transmissibles aux animaux domestiques mais également à l'homme.

Actuellement la population de sangliers, en périphérie de la Ville de Seraing, est jugée stable. La destruction n'est plus effectuée que de manière occasionnelle, sur des individus sortis de la

forêt afin de régler des problèmes ponctuels de sécurité publique. Les sangliers vivant en forêt ne posent pas de problème tant qu'ils restent sauvages et qu'ils sont maintenus à un niveau de population faible. Une chasse raisonnée et contrôlée a été mise en place afin de stabiliser cette population forestière.

On pense souvent bien faire en nourrissant les animaux. Mais vous l'aurez compris, le sanglier est un animal sauvage, totalement adapté à la vie en forêt. La bête n'a pas besoin de l'intervention de l'homme pour se nourrir. Elle vit même plutôt mieux si on la laisse tranquille et que l'on ne vient pas changer ses habitudes alimentaires. C'est pourquoi le nourrissage des sangliers et de la faune sauvage est totalement interdit dans les forêts péri-urbaines de Seraing.

Des cendriers mis gratuitement à disposition des établissements HORECA !

Vous possédez un établissement HORECA sur le territoire de la Ville de Seraing et en avez assez de retrouver des mégots de cigarettes devant votre établissement ? La Ville de Seraing met gratuitement à disposition de votre commerce un cendrier mural afin d'éviter ces désagréments, et surtout cette pollution.

Ces cendriers seront disponibles dès février 2019 ! Pour

connaître les conditions et pour savoir comment vous le procurer, prenez contact avec la conseillère en environnement au numéro suivant : 04/330.86.07.

Une action à l'initiative de Philippe GROSJEAN, Echevin de la de la Gestion financière, des Marchés publics, de la Propreté, de l'Environnement, du Développement durable et de l'Optimisation



Échevinat de la Gestion financière, des Marchés Publics, de la Propreté, de l'Environnement, du Développement durable et de l'Optimisation

Philippe Grosjean
Cité administrative
Place Kuborn, 5
2^e étage

Rue Giordano Bruno, 191
4100 SERAING

Secrétariat et RDV :
04/330.85.69 - 04/330.86.07



Un nouveau Webzine sur le zéro déchet



MAGDÉ ? C'est quoi, c'est qui ?

à l'heure où les enjeux environnementaux font la une de beaucoup de médias et où la démarche « zéro déchet » connaît un succès grandissant le MAGDÉ est un magazine web 100% pratique qui fourmille de bons conseils et d'astuces pour limiter votre production de déchets. Vous y retrouvez une foule d'idées pour faire maigrir vos poubelles.

Porté par les Intercommunales wallonnes de gestion des déchets réunies en Copidec et soutenu par la Wallonie, ce magazine web vise à rassembler les initiatives, trucs et astuces du quotidien issus notam-

ment du travail de prévention des déchets réalisés sur le terrain par les Intercommunales de gestion des déchets depuis de longues années.

4 rubriques pour zéro déchet

- Je réduis mes déchets, parce que c'est à la portée de tous.

- Je réutilise, parce que jeter, c'est dépassé !

- Je trie, parce que mieux on trie, mieux on recycle.

- Ils valorisent, parce qu'ils sont acteurs du recyclage et de la valorisation

Un dossier de fond

Le MAGDÉ, ce sont des conseils, des astuces et

des actus toute l'année. Chaque trimestre, il sera proposé également un dossier thématique pour approfondir un sujet.

Pour suivre le MAGDÉ, rien de plus simple, il suffit de s'abonner à la Newsletter.

Pour son premier dossier, le MAGDÉ s'intéresse au mouvement « zéro déchet » : de quoi parlez-vous ? Par et pour qui ? Comment et pourquoi ?

Newsletter

Les internautes auront la possibilité de s'abonner à une newsletter trimestrielle pour des rendez-vous pleins d'infos et d'actus « déchets ».

Contacts & informations

Ville de Seraing
Sophie BARLA
s.barla@seraing.be
04/330.86.07

Intradel
Fabienne Lespagnard
fabienne.lespagnard@intradel.be
0498/90.26.97

www.magde.be



Marché de Noël

alpi

LE 7 DÉCEMBRE DÈS 15H30

L'équipe ALPI est ravie de vous inviter à son **Marché de Noël** !

Il aura lieu le 7 décembre de 15h30 à 21h30, Quai Louva, 21 à Ougrée.

Venez découvrir des produits uniques, soutenez de jeunes indépendants et surprenez vos proches avec des cadeaux originaux !

Plus d'info sur la vingtaine d'exposants via notre événement Facebook ou sur notre site.

++ On prévoit de quoi boire et manger

++ L'occasion de discuter avec de jeunes indépendants passionnés !

Participation gratuite sur inscription : <http://www.e-alpi.be/marche-de-noel-alpi>

Soutenu par :

